



L'inflation passe enfin sous la barre des 2%

Philippe Rioux

En août 2024, les prix à la consommation ont augmenté de 1,9% sur un an selon les résultats provisoires de l'indice des prix à la consommation publié hier par l'Insee. L'inflation sous les 2% : une première depuis trois ans, mais il faudra que cela se concrétise pour les Français qui, eux, perçoivent toujours des prix trop élevés pour cette rentrée.

Voilà une bonne nouvelle dévoilée hier par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : l'inflation en France passe sous la barre des 2%, ce qui n'était plus arrivé depuis trois ans. « Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmenterait de +1,9% en août 2024, après +2,3% en juillet. Cette baisse de l'inflation s'expliquerait par le très net ralentissement des prix de l'énergie : sur un an, les prix de l'électricité ralentiraient (principalement en raison d'un effet de base lié à la hausse des tarifs réglementés de l'électricité appliqués au 1er août 2023) et ceux des produits pétroliers baisseraient. À l'inverse, les prix des services, notamment dans les services d'hébergement et de transport, accéléreraient sur un an. Ceux de l'alimentation, des produits manufacturés et du tabac évolueraient sur un an au même rythme ou quasiment au même rythme que le mois précédent »,

écrit l'Insee dans sa note.

Prix à la consommation : +2,2% en août

« Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmenterait de 2,2% en août 2024, après +2,7% en juillet. Sur un mois, il augmenterait de +0,6% après +0,2% le mois précédent », indique l'Insee. « Les prix des produits manufacturés augmenteraient sur un mois, tirés par le rebond de ceux de l'habillement et des chaussures en raison de la fin des soldes d'été. Les prix de l'alimentation augmenteraient aussi, comme ceux des services, et notamment ceux de l'hébergement et des transports. À l'inverse, les prix de l'énergie diminueraient sur un mois, tandis que les prix du tabac seraient stables », détaille le statisticien national.

Avant de se réjouir de ces chiffres, les Français attendront donc sans doute un peu d'en voir les effets concrets sur leurs achats. Car pour l'heure, ils n'ont pas le sentiment que les prix ont baissé ou si peu.

Les prix encore élevés contraignent les Français

Selon une récente étude CSA Research pour la société de crédit à la consommation Cofidis, 79% des parents affirment avoir constaté des hausses de prix depuis la dernière rentrée scolaire (septembre 2023) sur

les dépenses liées à leurs enfants. Un score qui monte à 89% chez les parents d'enfants entre 11 et 17 ans, et 92% dans les foyers avec trois enfants (lire ci-dessous).

La hausse des prix a un impact sur le budget que consacrent les Français à la rentrée, « en diminution et plus restreint » selon une étude de [Bonial](#) (Axel Springer) menée par OpinionWay. « Le budget moyen prévu pour cette rentrée est de 304€ (-20€ par rapport à 2023). Cette baisse se traduit notamment par une enveloppe budgétaire consacrée aux fournitures scolaires en baisse de 16€ par rapport à 2023 (129€ en 2024 contre 145€ en 2023). Le budget consacré aux équipements sportifs se maintient à 131€ et les achats de prêt-à-porter sont en hausse de 5€, avec un budget moyen de 176€ », indique l'étude, qui montre aussi que les Français cherchent des solutions pour minimiser les coûts de la rentrée. « Alors que 33% des Français ne prévoient aucune dépense pour la rentrée scolaire (-3 points par rapport à 2023), beaucoup se tournent vers la réutilisation de produits et le tri des placards pour minimiser les coûts. Ainsi, 12% comptent utiliser des produits achetés précédemment, tels que des fournitures scolaires ou des équipements sportifs. La seconde main est également privilégiée par 17% des Français et certains optent pour des choix plus drastiques, en réduisant considérablement leurs



dépenses (6%) ou en renonçant à renouveler les inscriptions aux activités sportives (5%) », indique l'étude.

Une révision à la hausse de l'IPC lors de la seconde estimation, attendue le 13 septembre, reste par ailleurs possible. En mai et en juin, l'Insee avait ainsi révisé à la hausse sa première estimation d'inflation, à hauteur de 0,1 point.

Philippe Rioux ■

